



ASSOCIATION DES PARENTS

Réunion du 17 janvier 2011

Personnes présentes : Stéphane Chapelle, Jean-François De Bondt, Samuël Sourdeau, Boucart Colette, Suzanne Verhaegen,

Personnes excusées : Olivier De Clercq, Bernard Suys, Patricia de Oliveira Fetler, Olivia Peterfalvi, Sandrine Grosjean, Grégory Bazso

1° Approbation du PV du 12 décembre 2011 :

Le PV est approuvé

2° Conférence:

Il faudra reprendre contact avec la responsable de l'économat pour fixer une nouvelle date. Celle-ci doit permettre aux directeurs de participer à la conférence-débat.

Propositions de thèmes

Il n'a pas été possible de trancher le thème lors de la précédente réunion. La réunion avec les directeurs prévue le 10 janvier n'a pas eu lieu. Les informations complémentaires concernant les trois propositions retenues lors de la réunion du 12 déc (cf la liste ci-dessous) ne sont pas parvenues ou pas à temps pour y voir plus clair.

- "Travail scolaire à domicile"
- "De l'enfant-roi au jeune citoyen"
- "Prévenir la violence à l'école (la stratégie du jardinier)"

Fin décembre un parent actif dans Fondamentalement Fête a proposé une conférence intitulée "*Comment donner le goût à l'effort aux enfants?*" par la psychologue - psychanalyste Diane Drory. Cette proposition est intéressante car fort en lien avec le thème choisi par l'école cette année. Toujours d'après cette personne de FF, la direction a déjà réagi positivement. Ce serait enfin l'occasion de concrétiser une envie partagée par nos deux organisations à savoir de réaliser une action commune AP/FF.

Il faudra toutefois clarifier l'aspect des coûts avant que l'AP ne s'avance davantage par rapport à cette proposition. Il est à noter que pendant le mois de mars, les membres FF seront déjà mobilisés pour le karaoke. Si la conférence devait s'organiser conjointement, il serait judicieux d'en tenir compte pour fixer la date.

Stéphane est en contact avec FF pour avancer sur cette proposition.

Stéphane demande à Grégory et Sandrine s'il y a encore des infos complémentaires pour les 3 premières propositions.

Le thème et la date de la conférence seront décidés lors de la prochaine réunion AP (6 février).

3° Le Décret inscription

- Ajout d'un nouveau critère pour calculer l'indice composite : distance entre l'école et le lieu de travail du parent.

- Lors de la première semaine après les congés, L'AP a fait transmettre via la farde facteur un courrier destiné aux familles des élèves de sixième primaire. Ce courrier relaie l'invitation de la régionale



bruxelloise de l'UFAPEC ((Union des Fédérations d'Associations de Parents de l'Enseignement Catholique) aux 3 soirées d'informations pratiques sur l'inscription en première secondaire. En complément, le courrier annonce la soirée d'information qui sera organisée à Saint-Dominique lors de laquelle ces mêmes familles recevront en mains propres les documents officiels.

- Sur base des expériences de parents de l'année passée, L'AP rappelle quelques conseils à garder à l'esprit lors du processus de l'inscription, :

- remplir un maximum de choix (voire les 10) bien réfléchis (chacun doit vraiment être envisageable)
- ne pas mettre d'école sur la liste qu'on ne veut pas vraiment
- faire des simulations à partir d'internet afin d'éviter les mauvaises surprises
- l'ordre des écoles doit être bien réfléchi (et éventuellement modifié sur base des résultats de simulation). Commencer par les écoles qu'on souhaite le plus.
- prévenir les enfants de la part d'incertitude (l'école de premier choix n'est pas nécessairement garanti)
- une fois les listes d'inscription établies, et si besoin, téléphoner régulièrement à la CIRI pour savoir la position des enfants sur les listes d'attente
- si on obtient un ordre utile dans une école il est possible d'inscrire l'enfant tout en gardant les droits dans les écoles qui précèdent dans la liste
- bien réfléchir sur les critères de proximité entre l'école et le domicile ou l'école et le lieu de travail
- pour ceux qui restent sur leur faim, réagir et ne pas se résigner

4° Retour sur le mouvement de grève (dernière semaine avant les congés de Noël)

Les parents estiment avoir été prévenus fort tard. Il n'y avait pas de mot d'ordre de grève signalé mardi (2 jours avant). Mercredi midi, une communication au nom des enseignants pour annoncer la grève sans information officielle pour signaler qu'il y aurait accueil des enfants. Mercredi soir une réponse de la direction suite à une demande d'info de l'AP : "accueil pédagogique pas garanti et sécurité des enfants garantie en fonction des adultes présents".

Les présidents de l'AP ont envoyé à la direction un courrier adressé aux enseignants pour l'afficher dans la salle des professeurs.

Objectif du courrier : Signaler aux enseignants qu'il aurait été préférable de communiquer quelques jours plus tôt qu'une grève était possible. Ceci aurait permis aux parents de s'organiser par rapport à des questions d'ordre pratique (par exemple pour les repas chauds).

A ce jour, pas de réaction des enseignants au courrier transmis aux directeurs.

Proposition : pourrait-on envisager une rencontre avec des représentants des enseignants pour connaître leur avis concernant la demande des parents? L'idée est de tirer des leçons, de bien préparer la communication et d'assurer au mieux l'accueil des enfants en cas de nouvelle grève.



5° Divers

- Appel à cotisation : l'appel arrivera dans le courant du mois de février via la farde facteur. Il faut encore finaliser la lettre. Depuis l'an dernier, la poste ne fournit plus de formulaires de virement pré-imprimés.

- Devoirs en 8/12 : beaucoup de devoirs lors des congés de Noël. Une maman va rencontrer Jean-François Moosen à ce sujet. On note des différences importantes (ex. enfants de première primaire avec 25 pages de devoirs et enfants de deuxième primaire avec 3 feuilles).

Ce qui est très positif, ce sont les conseils pour la mise en pratique des connaissances dans la vie quotidienne (ex. l'utilisation de billets et des pièces de monnaie)

Les acquis devraient s'étaler dans le temps. Est-ce qu'un projet de suivi différencié de l'enfant (points forts - points faibles) est encore applicable? Comment cela se traduit dans les devoirs? Mettre l'accent sur le travail des zones d'attention?

Date de la prochaine réunion : lundi 6 février 2012, 20h
